VOL. XLV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 1 DECEMBRE 1915

ABONNEMENTS

Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis.......... 1.50 " "
Europe............. 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées:

Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone: Main 3377.

LA REQUISITION DU GOUVERNEMENT

Samedi soir le gouvernement canadien a réquisitionné tout le blé 1, 2 et 3 Nord qui se trouve dans les élévateurs de Port Arthur, de Fort William et des ports d'expédition de l'Est. Cela représente entre 15 et 20 millions de minots.

L'acte était assez extraordinaire pour demander une explication. Cette explication, le gouvernement l'a donnée sans tarder, aux marchands de grain, aux minotiers, à la Banque, et au pays.

On peut résumer comme suit le communiqué officiel:

La phénoménale récolte de blé de l'Ouest canadien a imposé au gouvernement le devoir d'aider le cultivateur à disposer de son blé le plus avantageusement et le plus sûrement possible. Comme le blé est abondant partout dans l'univers cette année, il fallait se hâter de vendre la récolte du Canada. A cette fin le gouvernement canadien a conféré avec le gouvernement anglais et a sollicité des commandes. Comme résultat de ces négociations le gouvernement anglais a prié le gouvernement canadien de lui trouver à bref délai une très grande quantité de blé Nos. 1, 2 et 3 Nord.

Le gouvernement canadien avait à envisager ici un double problème: (a) remplir immédiatement cette commande anglaise; (b) la remplir d'une manière assez satisfaisante pour induire le gouvernement anglais à faire de nouveaux achats de blé au Canada.

Le public sait le résultat ordinaire des achats de blé faits par les gouvernements sur le marché. Ce qui s'est passé l'année dernière a été instructif sous ce rapport. Le blé monte d'une manière anormale; ça grossit les profits des marchands de grain et des spéculateurs, qui ont acheté le blé à *l'avance*. Cette saute de prix devient, premièrement, une perte pour le gouvernement qui achète, et, deuxièmement, un profit, non pour le *cultivateur*, à qui on a déjà enlevé son blé à bas prix, mais pour le propriétaire du grain emmagasiné.

L'acte du gouvernement ne devrait pas changer notablement le cours du marché. Cette opération n'augmente pas en effet le nombre des consommateurs de blé dans le monde; elle signifie simplement que la demande extérieure de blé sera comblée par le Canada, (au moins dans la mesure de ces 15 à 20 millions) au lieu de l'être par d'autres pays producteurs de blé. S'il se produit une élévation de prix sur le marché canadien ce sera, cette fois, surtout *le cultivateur qui en bénéficiera*,—non pas les spéculateurs ou les propriétaires du blé emmagasiné dans les élévateurs terminaux.

Sans doute les propriétaires du blé emmagasiné ont droit d'être traités d'une manière équitable; ils le seront puisque le gouvernement leur paie leur blé 104¾ pour le No. 1 Nord; 103⅛ pour le No. 2 Nord; 98¾ pour le No. 3 Nord.

Mais le gouvernement canadien a cru désirable d'empêcher des jeux de bourse préjudiciables aux acheteurs d'outre-mer, car ces acheteurs nous donneront de nouvelles commandes si nous ne laissons pas la spéculation canadienne les maltraiter. Si nous laissons l'acheteur étranger se faire tondre ici par des intermédiaires, souvent assez inutiles, l'acheteur étranger ira chercher son blé ailleurs, au lieu de le prendre au Canada.

Le communiqué officiel ajoute que la guerre et les problèmes qu'elle comporte ont été des motifs déterminants de l'acte du gouvernement anglais et du gouvernement canadien.

Il est regrettable de constater combien la politique est impitoyable. Ainsi le *Free Press* de lundi, tout en admettant qu'on ne saurait juger à la hâte le gouvernement, puisqu'on ne connaît pas toutes les données du problème, trouve le moyen de faire une critique en règle!

On doit supposer cependant que le gouvernement impérial et le gouvernement canadien n'ont pas pris une aussi grave mesure sans peser les choses. Ils sont au courant, eux, de bien des faits que nous ignorons, et que le Free Press ignore comme nous. La presse libérale devrait bien s'habituer à reconnaître que la situation n'est pas aux vaines querelles, et qu'il faut faire largement crédit de confiance à ceux qui sont en ce moment chargés de gouverner, en Angleterre et au Canada.

La mesure prise samedi par le gouvernement canadien est un vrai coup de maître. L'attitude assez déconcertée des spéculateurs en est la preuve. Que ce ne soit pas toujours au tour de la Spéculation à faire de l'argent. Donnons au cultivateur la chance d'en faire un peu quelquefois.

NOËL BERNIER.

COUPS DE PLUME

M. Ford, le fabricant d'automobiles de Détroit, part pour l'Europe avec toute une smala, dans le but d'amener les belligérants à faire la paix. M. Ford n'a jamais caché sa sympathie pour les Allemands, quoiqu'il s'en défende. Il est probable que les puissances de l'Entente le traiteront comme il aurait voulu lui-même traiter les banquiers de Londres et de Paris quand ils sont venus négocier un emprunt à New-York: ils lui attacheront une chaudière à sa queue de "capot" et le renverront en Amérique....

* * *

Les chars manquent à quelques endroits dans l'ouest. A cela il n'y a rien d'étonnant, vu la quantité énorme de matériel roulant qui serait nécessaire si on voulait transporter tout le blé dans l'espace de quelques mois. La vraie manière de solutionner ce problème, la voici: construire encore un certain nombre d'élévateurs le long des différentes lignes de chemins de fer, encourager les cultivateurs à posséder leurs propres graineries, au moins pour une partie de leur récolte; enfin, organiser dans tout l'ouest un système définitif de finance qui permettra au cultivateur d'emprunter sur sa récolte engrangée. Quant aux compagnies de chemins de fer, elles font de tels bénéfices en travaillant vite à l'automne qu'on peut être assuré de leur diligence à augmenter le nombre de leur voitures. Comme question de fait, le nombre de voitures de fret acquises par les compagnies de chemin de fer depuis deux ans est phénoménal.

BONNE CHANCE!

Il nous arrive, de Montréal, de jolies histoires.

M. L. J. Gauthier, député libéral de Saint-Hyacinthe et président général des Artisans Canadiens-français, est poursuivi par un certain nombre des anciens présidents de la société au sujet de prêts négociés par lui au nom des Artisans. Dans deux de ces placements des commissions considérables auraient été payées. Dans un achat de débentures de Laval-des-Rapides et de Saint-Jean-Berchmans, il en a coûté, dit-on, $30,000 de commissions à la société pour acheter des valeurs de $250,000.

M. Gauthier a dénoncé avec feu des abus qui ont pu se produire dans l'organisation des régiments canadiens. Malgré tous ses efforts, cependant, tout ce qu'il put faire fut d'établir qu'il y avait eu pour quize ou vingt mille dollars de grabuge sur une dépense de cent millions de piastres. C'est du reste ce grabuge qui a été réprimé si vigoureusement par sir Robert Borden. On se souvient que le premier ministre a évincé de la politique deux députés conservateurs d'Ontario; et que, sur ses ordres, sir John Davidson fait actuellement une enquête d'un océan à l'autre.

Pour nous servir de l'expression d'un journal de l'Est, M. Gauthier qui dénonçait si fort un péculat de $20,000 sur une dépense de cent millions de piastres devra maintenant montrer lui-même son savoir-faire devant les tribunaux de son pays. Nous lui souhaitons bonne chance!

UN GESTE OPPORTUN.

(*Le Soleil*)

Monsieur T. Chase Casgrain, ministre des Postes, vient, dans une lettre à son collègue du cabinet le général sir Sam Hughes, ministre de la Milice, d'offrir ses services *"en quelque qualité que ce soit, au Canada ou de l'autre côté de l'Atlantique, afin d'être de quelque utilité à la cause qui nous est chère à tous."*

Cette démarche, Monsieur Casgrain déclare qu'il l'a faite: *"pour protester contre la doctrine pernicieuse émise par certains de ses compatriotes de la province de Québec affirmant que le Canada n'étant qu'une colonie de la Grande Bretagne les Canadiens n'étaient nullement obligés de participer à la présente guerre, que bien au contraire c'était à la Grande Bretagne qu'il incombait de défendre sa colonie."*

La démarche de l'honorable Monsieur Casgrain représentant dans le cabinet de la province de Québec est un geste qui ne manque pas d'opportunité et qui certainement doit, comme tel, être accueilli favorablement par ses compatriotes de la province de Québec.

Tribune Libre

LE PONT PROVENCHER

Monsieur le Rédacteur
du *Manitoba*, St. Boniface.

Monsieur le Rédacteur,

Le 16 courant, j'adressai au rédacteur du *Soleil de l'Ouest*, une lettre dont je vous inclus copie. Ce monsieur m'avait promis de la publier en entier, mais je vois qu'il a jugé à propos de n'en publier qu'une partie. La raison pour laquelle j'insistais pour qu'elle soit publiée, c'est que je désire faire comprendre aux contribuables que le pont choisi par le Conseil de St. Boniface est bien le *meilleur* et le *moins dispendieux*. Ceci doit être la base de toute discussion parce que les seuls prétextes dont certaines personnes se sont servies pour nous refuser justice, étaient que le style de pont désiré par St. Boniface n'était pas *recommandable* au point de vue du génie civil, et coûtait *trop cher*, ce qui est absolument faux. L'attitude du *Soleil de l'Ouest* peut se résumer dans l'argument suivant: "Nous admettons que vous avez raison, mais les autres sont plus forts, donc vous devez céder. La force prime le droit", ce que je ne suis pas prêt à admettre; et, d'ailleurs, comme je le dis, je me propose d'y répondre. Mais je tiens à ce que les contribuables ne perdent pas de vue, dans toute la discussion, que le pont choisi par St. Boniface est le *meilleur* et le *moins dispendieux*.

Espérant que vous voudrez bien m'accorder l'hospitalité dans votre journal, veuillez me croire,

Votre tout dévoué,
J. A. BEAUPRE, Echevin.

Monsieur le Rédacteur,
le *Soleil de l'Ouest*,
Winnipeg,

Cher Monsieur,

Je suis réellement très heureux de constater combien votre journal s'intéresse à la question du Pont Provencher depuis que son rédacteur est un employé de Monsieur Cross, un des actionnaires de la compagnie Manitoba Bridge & Iron Works. Il est tout juste qu'un bon serviteur veille aux intérêts de son patron, et je vous dois le témoignage que vous êtes un excellent serviteur. Mais, s'il vous plaît, ne vous présentez pas sous de fausses couleurs.

Vous dites que la question du Pont Provencher devrait être la question primant tout aux prochaines élections. J'en suis. Je ne demande rien tant que d'avoir une nouvelle occasion d'expliquer aux contribuables de St. Boniface combien il est difficile d'avoir justice, lorsqu'il faut lutter contre les intérêts d'une compagnie qui a tant de rédacteurs de journaux et tant de fonctionnaires à son service.

Vous nous donnez votre côté de l'histoire; permettez-moi d'expliquer ma manière de voir. Pour aujourd'hui je me contenterai de vous démontrer que le pont choisi par le Conseil de St. Boniface est le meilleur et le *moins dispendieux*. Nous verrons plus tard quel, les sont les difficultés que nous avons eues et que nous aurons encore à surmonter; ainsi que quelques autres détails qui, peut-être, ne vous intéresseront pas, mais qui intéresseront sûrement les contribuables de St. Boniface.

Avant d'aborder la question, cependant, je vous dois des remerciements pour l'amabilité avec laquelle vous suggérez d'élever des statues aux échevins Marion, Cusson, Gauvin et Beaupré. Nous vous sommes redevables d'une preuve nouvelle à l'appui du fait qu'il est extrêmement difficile de faire de l'esprit pour qui n'en a pas. Il fallait que l'oreille du loup passe à travers la peau du mouton.

Comment se fait-il que, dans votre ardent désir de nous honorer vous avez pu oublier votre ami l'échevin Guilbault, qui Dieu merci, a fait son devoir comme les autres au sujet de ce pont Provencher?

Peut-être souffrez-vous de miopie, et que "Hans" et "Fritz", abusant de votre malheur, se seraient emparés de vos lunettes et y auraient substitué des verres colorés?

Ou peut-être encore, ce qui est plus probable, puis-je accepter comme explication, les quelques paroles qui suivent, et que je lisais dans votre numéro du 22 août: "Pendant l'absence de notre directeur, M. Albert Dubuc, notre collaborateur distingué, Joscet, a bien voulu se charger des notes *politiques* du journal."

Farceur, allez donc! Si vous aviez été du temps de Cervantes, quelle peine vous lui auriez épargnée! Vous jouez si bien le rôle de Don Quichotte!

I
LE PONT CHOISI EST LE MEILLEUR

Il suffit d'étudier quelque peu la différence entre les deux plans proposés pour se rendre à l'incontestable supériorité des arches à solives sur les arches à travées dans le cas qui nous concerne. Les preuves abondent. J'en mentionne quelques-unes:

(a) Vous l'admettez vous-même, puisque, le 28 octobre, vous disiez: "Quand bien même nous approuverions *ce que nous faisons* très volontiers, d'ailleurs, le style de pont choisi en dernier ressort par St. Boniface," etc.

(b) Nous avons l'opinion d'ingénieurs civils éminents: M. J. G. Legrand, l'ingénieur en chef chargé de la construction des ponts du Grand Tronc Pacifique, et considéré comme une autorité sur tout ce qui concerne la construction de ponts; le Col. H. N. Ruttan, qui, pendant de longues années fut l'ingénieur de la ville de Winnipeg. Je pourrais vous citer une longue liste d'ingénieurs dont la compétence et la probité ne peuvent pas être discutées, approuvant entièrement le style de pont choisi par St. Boniface.

(c) Le Professeur Brydon Jack, professeur à l'université de Manitoba, et l'ingénieur consultant du commissaire d'utilités publiques, qui, malgré son désir de nager entre deux eaux, probablement pour ne pas s'attirer les mauvaises grâces d'aucune des compagnies intéressées, convient que la bascule Scherzer et la bascule Strauss sont aussi bonnes l'une que l'autre, mais que la première a certainement l'avantage au point de vue artistique.

(d) Le commissaire Robson reconnait la supériorité du pont choisi par St. Boniface, et admet—se conformant en cela à l'opinion du professeur Brydon-Jack — que la bascule Scherzer et la bascule Strauss, sont aussi bonnes l'une que l'autre, anéantissant par le fait même le seul prétexte dont se servaient certains commissaires de Winnipeg qui sentaient le besoin, afin de justifier leur attitude, de nous dire, souvent, très souvent très souvent même, qu'il leur était absolument indifférent quelle compagnie aurait le contrat.

(e) La Chambre de Commerce de Winnipeg, a reconnu aussi la supériorité du pont choisi par St. Boniface, et considère la demande du Conseil de Ville de St. Boniface *juste et raisonnable*; qu'un rapport préparé par un officier qui nous fût toujours antipathique et grand ami de l'ex-maire Deacon, indique le contraire, ce n'est qu'une preuve des difficultés que nous avons à surmonter, mais veuillez m'en croire, la lumière se fait, et l'heure arrive où les intrigues de l'ex-maire Deacon seront dévoilées, et alors les hommes d'affaires de Winnipeg comprendront la justice de notre cause.

(f) La majorité du Conseil de Ville de Winnipeg reconnait la supériorité du pont choisi par St. Boniface. Nous en avons la parole du maire Waugh, qui, après avoir étudié la question avec soin, en homme droit et sans partisanerie admit la justice de nos demandes. Et, d'ailleurs, nous en avons la preuve, puisque le conseil de Winnipeg, il y a quelques mois, a fait préparer et subséquemment a approuvé les plans de trois ponts que la ville se propose de construire sur l'Assiniboine, et ces ponts seront d'un style absolument identique à celui que le conseil de St. Boniface désire construire sur la rivière Rouge. Pourquoi ce qui est assez bon pour Winnipeg ne serait-il bon pour St. Boniface? Pourquoi? Je vous le dirai plus tard, et je n'oublierai pas certains petits détails.

II
LE PONT CHOISI EST LE MOINS DISPENDIEUX

A plusieurs reprises, vous vous êtes efforcé de faire croire à vos lecteurs, que le pont que le Conseil de St. Boniface désire construire est beaucoup plus dispendieux que celui désiré par le conseil de Winnipeg, ce qui est pour le moins de nature à induire en erreur, comme nous pouvons nous en rendre compte en faisant un calcul très simple.

Le pont que St. Boniface désire construire est du style d'arches à solives (plate girder) à axe Scherzer. Le prix demandé par la compagnie Dominion Bridge pour la construction complète est de $264,707.10. Le pont que Winnipeg désire est du style d'arches à travées, (Fony Truss) à axe Straus. Le prix demandé par la compagnie Manitoba Bridge est de $253,003.50.

Mais à cela, il faut ajouter le montant exigé par la compagnie Strauss, pour l'usage de son brevet d'invention, $4,000.00.

De plus, si nous adoptions le style d'arches à travées, ces arches laisseraient une ouverture de 4 pieds au-dessus du pavé, permettant au public de passer du trottoir à la partie réservée au traffic en général, ce qui serait très dangereux. Il faudrait par conséquent poser des garde-fous, le long des arches, et de chaque côté du pont. Ceci coûterait un minimum de $4,000.00.

Ce qui ferait un total pour la construction proprement dite de $261,003.50.

Il y aurait donc une différence d'environ $3,700.00 dans la construction du pont. Mais ce n'est pas tout, il faut y regarder de plus près. Il faut considérer le coût de l'entretien de ce pont. Or, après avoir consulté plusieurs ingénieurs compétents, je puis affirmer que—sans prendre en considération le pavage—l'entretien du pont tel que le commissaire Robson aurait voulu nous l'imposer, coûterait au moins $300.00 par année DE PLUS qu'un pont du genre que le Conseil de St. Boniface désire. Si nous comptons quel capital nous représente cette somme de $300.00 par année, calculée au taux de 6%, nous trouvons que ceci représente un capital d'au moins $5,000.00.

Total—$266,003.50.

C'est-à-dire que le pont que désire construire le Conseil de St. Boniface est moins dispendieux que l'autre.

A part cela, il faut penser à l'entretien du pavage, sur ce pont. Je ne suis pas en mesure de vous dire ce que cela pourra coûter, mais je me contenterai de vous faire remarquer que le pavage sur le pont Osborne à Winnipeg est déjà en très mauvais état, bien qu'il n'y ait pas plus de 3 ans que ce pont soit construit. Ce pont est du style de ceux que vous nous demandez d'accepter, et cependant les ingénieurs de Winnipeg déclarent que ce pont n'a pas la force nécessaire pour permettre la construction d'un bon pavage, et il leur faudra renouveler le pavage tous les 3 ans, 4 ou 5 ans. Vous qui nous prêchez l'économie, n'est-ce pas une occasion pour vous de nous aider à mettre en pratique ce que vous prêchez?

Quant au canard que vous vous plaisez à répandre que la Ville de St. Boniface pourrait être obligée de payer le pont en entier, rassurez-vous. *Ce n'est qu'une invention* de MM. Deacon & Cie. Winnipeg paiera sa part, mais vous n'aiderez nullement à en obtenir le paiement, en persistant dans votre présente attitude.

Le temps est proche où les intrigues de l'ex-maire Deacon seront dévoilées, et alors les hommes d'affaires de Winnipeg, comprendront que le pont choisi par St. Boniface est le *meilleur* et le *moins dispendieux*.

Veuillez accepter mes remerciements les plus sincères pour votre hospitalité, et croyez-moi,

Votre tout dévoué,
J. A. BEAUPRE, Echevin.

Comité France-Amérique

L'Aide a la France

La section féminine du Comité France-Amérique, "L'aide à la France" continue sa campagne en faveur des victimes de la guerre en France. La lettre qui suit de l'Honorable Philippe Roy, le Commissaire général du Canada à Paris, vous dira la nécessité de notre action.

Nous prions instamment toutes nos dévouées collaboratrices de l'hiver dernier de se mettre à l'œuvre sans tarder pour réunir de bons effets, BIEN PROPRES, pour vieillards, femmes et enfants, y compris des sous-vêtements en laine, flanelle ou coton qui devront être expédiés par colis postal ou par express à MM. Genin Trudeau & Cie., 22 Notre-Dame Ouest à Montréal.

Les personnes qui désireront venir en aide aux hôpitaux pourront donner des draps de lit, taies d'oreillers, serviettes, mouchoirs, chemises de nuit ou pyjamas, pantoufles, articles de pansements, etc..... Les groupements ou comités locaux verront à n'expédier que des caisses ayant des poignées en corde et ne pesant pas, avec leur contenu, plus de cent livres. On inscrira sur chaque caisse la liste des objets expédiés. L'adresse et le nom du donateur devraient être attachés à chaque objet. Notre comité paiera les frais d'expédition s'ils ne sont pas acquittés au point de départ.

Nous nous chargeons des frais de transport de Montréal à Paris. Ce travail se fait maintenant avec méthode et célérité.

On devra, sans délai, notifier notre comité des expéditions qui seront faites et nous en accuserons réception dès leur arrivée.

Nous recevrons aussi avec reconnaissance des dons en argent pour secourir, par l'entremise de la Croix-Rouge canadienne, nos soldats canadiens blessés ou prisonniers.

L. L. THIBAUDEAU,
Présidente.
MADELEINE G. HUGUENIN,
Secrétaire générale.
Chambre 33 Edifice Duluth,
Montréal.

Paris, le 26 septembre 1915.

Mon cher Président,

Le Comité du Secours National de France a eu la pensée, avec la permission du Généralissime des Armées Françaises, de m'inviter à visiter les territoires qui ont été dévastés par l'invasion allemande.

Grâce à la courtoisie du Délégué Général du Comité du Secours National, j'ai pu visiter une notable partie du front, celle comprise entre l'Aisne et l'Alsace. J'ai vu Reims où des quartiers entiers tombent en ruines; j'ai passé dans les petites villes brûlées de l'Argonne et de la Meuse où se sont livrées de terribles batailles entre l'armée française et l'armée du Kronprinz; j'ai suivi en Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges le chapelet des villages aux trois quarts détruits des vallées de la Meurthe et de la Mortagne où, depuis le recul de l'ennemi, la population vient retrouver ce qui reste de ses anciennes demeures.

J'ai pu ainsi me rendre compte de la situation épouvantable dans laquelle le passage de l'ennemi sur le territoire français a laissé les populations de ces villes et villages. Dans la plupart, les Allemands ont détruit systématiquement toutes ces habitations et laissé les habitants qui ont pu échapper à leurs atrocités dans la situation matérielle et morale la plus lamentable.

J'ai entendu, de la bouche même des paysans, des curés et des notables de ces pays, les récits les plus impressionnants et aussi les plus révoltants. Mais la grande et réconfortante impression que j'ai gardée de toutes ces nobles victimes, c'est leur résignation, leur confiance et leur résolution de refaire la terre et de reprendre la vie dans leur France victorieuse.

Ces Français ne doivent pas être abandonnés à eux-mêmes. Leur tâche est formidable, et dans la situation morale et matérielle où ce cataclysme les a laissés, il faudrait qu'ils fussent des êtres surhumains pour qu'ils puissent l'accomplir seuls. Ils sont revenus et vous ne sauriez croire combien il était impressionnant de voir les femmes et les enfants, à quelques kylomètres à peine de ces barbares qui avaient incendié leur maison, détruit leur foyer et peut-être assassiné leurs parents et amis, laborieusement à l'œuvre pour refaire leur belle terre de France et reconstituer leurs foyers.

En voyant tant de destructions, mais en même temps une si grande volonté de reconstruire, on sent le besoin, j'ajoute le devoir d'apporter un concours. Vos Comités canadiens ont déjà accompli des actes de dévouement admirable vis-à-vis de la France. On le reconnait partout, mais surtout dans les territoires envahis, et les sentiments de profonde reconnaissance qu'on m'a prié de vous transfettre à tous, au moment où j'ai pris contact avec les populations éprouvées, ont été vraiment touchants pour moi. Le Comité de Secours ational de France possède aujourd'hui l'organisation la plus complète pour distribuer judicieusement tous les secours qui lui sont transmis.

Une seconde campagne d'hiver s'annonce comme certaine. Les ressources locales ont été épuisées par la dernière. A toute cette population rentrant dans ses foyers détruits, il faut assurer, pour qu'elle puisse reprendre sa vie, non seulement la nourriture à laquelle le Gouvernement pourvoit, mais le vêtement; il faut assister spécialement les plus malheureux et notamment les femmes et les jeunes enfants; il faut remplacer les objets détruits de ces milliers de chaumières; il faut refaire ces chaumières elles-mêmes ou y suppléer par des abris provisoires en attendant la reconstruction définitive. Il faut enfin constituer des réserves qui permettent, si les Allemands étaient chassés, comme on y compte, hors de la France envahie, avant le printemps prochain, d'assister les milliers de familles françaises et de reconstruire les milliers de maisons que l'ennemi aura certainement pillées et détruites au moment de l'évacuation.

Je vous engage, mon cher Président, à faire connaître cette situation douloureuse à la population canadienne. Je connais assez mes concitoyens pour savoir qu'ils ne demandent qu'à être prévenus pour exercer de nouveau leur grande générosité.

Veuillez agréer, mon cher Président, l'assurance de mes sentiments distingués.

PHILIPPE ROY.
Commissaire général du Canada en France.

Monsieur le Président
du Comité France-Amérique,
Edifice Duluth,
Montréal, Canada.

Le pressant appel ci-dessus a été reçu par Mme François Denizet, qui a décidé d'ouvrir chez elle, comme l'an dernier, un atelier de couture au profit de cette œuvre. Elle invite toutes les dames de Saint-Boniface et de Winnipeg qui s'intéressent à "l'Aide à la France" à venir travailler chez elle tous les vendredis à partir du 3 décembre.

On ne demandera aucune contribution en argent aux dames qui veulent bien aider de leur travail; mais nous accepterons avec reconnaissance tous les dons que l'on voudra bien nous adresser.

Communiqué.

Ce que l'on pense de la France en Angleterre

Articles du "Times" de Londres, traduits en français

(*Suite*)

Dès les premières semaines de la guerre, certains faits s'imposèrent à l'attention. Le grand effort numérique fait par les Allemands était évident: il était certain qu'une aile droite très forte s'avancerait à travers les plaines de Belgique vers les lignes de la Sambre et que des armées s'appuyant sur Metz chercheraient à s'ouvrir la route de Nancy à Paris. Où aurait lieu l'attaque principale? Sur ce point, on en était réduit à des conjectures. Un chef d'armée, lorsqu'il a terminé ses calculs, se trouve toujours placé devant un problème de probabilités. Le général Joffre s'efforça de réduire au minimum l'incertitude.

(A suivre sur la 4ème Page)

LETTRES DE SOLDATS

Un Réserviste de Saint-Boniface à sa soeur

Lettre au crayon de mine

Tu as du savoir par les journaux ce que notre armée a accompli en Champagne et en Artois. Les Boches se croyaient invulnérables dans leurs tranchées; ils les avaient fortifiées; chaque tranchée était une vraie forteresse; ils avaient des mitrailleuses en quantités, et malgré tous leurs pièges, leurs manières déloyales de faire la guerre, nous les avons battus. Nous avons fait en Champagne seulement, sur un front d'environ 25 kilomètres, plus de 20,000 prisonniers, 124 canons, des lance-bombes, un grand nombre de mitrailleuses, sans compter des tas de munitions de toutes sortes.

L'artillerie a commencé à bombarder les tranchées boches le 23 septembre. Nous avons continué le bombardement jusqu'au 25 (je t'assure que ma pièce a craché sa' part d'obus) nuit et jour les canons ne cessaient de tirer, c'était un vacarme infernal; tout d'un coup à 9 hrs. ¼ le 23 septembre exactement, on nous fait allonger notre tir parce que nos fantassins sortaient de leurs tranchées, bayonnette au canon; ce fut comme une vague humaine qui se ruait sur les tranchées boches; les occupants de la première tranchée boche étaient presque tous tués ou ensevelis, nos braves poilus avancent toujours malgré le feu que l'artillerie boche qui faisait rage pour essayer de leur barrer l'accès de la 2e ligne; ils arrivent donc à la tranchée boche, les Boches qui n'étaient pas tués se rendaient en criant: (Kamerades Fransouze) et en levant les bras en l'air; ils étaient tous comme des fous, l'air bête, ils étaient complètement affolés par le feu de notre artillerie. Quand leur 2e ligne fut prise notre artillerie put avancer; ce fut pour nous une grande joie car depuis longtemps nous étions un peu découragés de rester toujours en place. Je ne décrirai pas les horreurs que j'ai vu en passant, les tranchées remplies de cadavres boches. C'est effrayant une guerre comme celle-ci; voilà que la Bulgarie a déclaré la guerre à la Serbie, mais la France est là pour donner un coup de main. Héroïque Serbie, elle se défend comme une lionne; nous devons nous armer de courage et de patience. Dieu ne peut pas abandonner un pays comme la France qui combat non seulement pour elle, mais pour la civilisation, pour les faibles, la justice et le droit.

Lettre de M. Robert Grymonpré a ses parents, M. et Mme Jules Grymonpré à Saint-Boniface.

P.... 1er novembre 1915.

Bien chers Parents,

C'est aujourd'hui le grand jour de la Toussaint, jour mémorable, la belle fête de tous ceux des nôtres qui, tombés au Champ d'Honneur, morts pour le drapeau, pour la France, nous ont précédé en ce lieu de délices éternelles, qui est, pour tous ceux qui croient, le Ciel.

C'est la fête aussi de tous nos parents, l'anniversaire de la mort de bonne maman.... Vous en souvient-il? elle demandait dans ses prières que Dieu la reprit en ce beau jour. Elle fut exaucée...... et, qui sait si maintenant, elle n'intercède pas pour nous.... qui sait si de là-haut elle ne veille pas sur ses petits enfants pour les conserver à l'amour et à l'affection des leurs.....

Qui eût pu croire, l'an passé à pareil jour qu'une autre année s'écoulerait au milieu de ces troubles et que, plus vaillants que jamais nous serions encore là, debout, prêts envers et contre tous à combattre jusqu'à la fin et à défendre notre drapeau.

Demain, ce sera dans nos régiments l'appel des morts.

Ils tressailleront, les vivants, le regard perdu, invoquant ce qu'ils ont vu, les hécatombes sanglantes, les cris d'agonie, et la victoire prochaine aussi, mais, une larme dans les yeux, larme de regret, de souvenir, lorsqu'à l'appel d'un nom, le Caporal répondra ces mots solennels et sublimes "Mort au Champ d'Honneur."

Pauvres amis que je revois encore, quittant, si pleins de vie, débordant d'entrain, la chambrée de notre caserne, et répondant à l'appel du pays "Je suis là."

Peut-on supposer que de tels sacrifices resteront inutiles. Le Dieu juste ne viendra-t-il pas en aide à la fille ainée de son Eglise et laissera-t-il périr tous ses enfants. Non, je ne puis y croire. Dieu sauvera la France, et vous donnera la joie, à vous qui avez déjà tant souffert, d'embrasser encore vos deux fils, qui en ce jour de Toussaint, pensent tant à vous et brûlent de vous revoir.

Votre fils affectueux et reconnaissant qui vous embrasse de tout son cœur.

Le Créateur et la Créature

ou *les Merveilles de l'Amour divin*, par le P. Faber, 17e édition, 1915. Vol. in-12 de 428 p. prix: 3 fr. 50.

Ce traité se divise en trois parties. Dans le premier livre, l'auteur fait comprendre ce que c'est que d'avoir un Créateur, et montre ce qui résulte pour nous d'être ses créatures. Cette étude nous conduit à reconnaître que la création est simplement un acte d'amour divin, d'un amour immense et éternel. Dans le deuxième livre, l'auteur, étudiant les profondeurs de cet amour créateur, se pose et résout les cinq questions suivantes: "Pourquoi Dieu veut-il que nous l'aimions? Pourquoi nous aime-t-il? Comment pouvons-nous l'aimer? Comment l'aimons-nous en acte? Comment paie-t-il notre amour?" Dans le dernier livre, après avoir montré combien le salut est facile, même pour une nature tombée, et que la majorité des croyants devrait être sauvée, il se demande pourquoi ces relations entre le Créateur et la Créature sont méconnues au moins en pratique par celle-ci? La réponse se trouve dans la nature, le pouvoir et la prédominence de l'esprit du monde (la chair et le démon ne suffisent pas à rendre compte de la conduite des hommes envers Dieu). — Comment échapper à l'influence de l'esprit du monde? Par l'amour du Créateur, par un culte d'amour, par un amour qui nous fait pénétrer l'abîme de la beauté divine, source de notre sainteté ici-bas et de notre bonheur dans l'autre vie.

Chronique de la Province

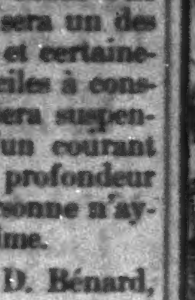
LE PAS, Man.
22 décembre 1915.

L'assemble du Cercle Canadien-Français de dimanche dernier était ouverte d'une manière digne des plus grands éloges par le président M. P. Cuillerier, qui soumit à l'assemblée que les questions personnelles ne devaient pas être traitées par les membres pendant les séances, mais que toutes questions intéressant le Cercle seraient toujours bien reçues. L'exécutif présenta ensuite des comptes à payer. M. E. M. Joyal proposa qu'une cotisation fut prélevée parmi les membres et offrit $5.00 pour commencer; M. Joseph Smith seconda en donnant $10.00; l'enthousiasme fut à son comble; les suivants donnèrent chacun $5.00: J. R. Joyal, O. Joyal, G. Lafontaine, A. Lalonde, Amédée Landry, A. Dupuis, P. Cuillerier; les autres qui donnèrent furent: F. A. et M. Flamand, Aurèle Pelletier, P. D. Leggero, R. Arial, J. Desmeules, sr. Cette collecte rapporta la somme de $57.00.

Le Cercle Canadien-Français vie d'une vente de paniers, mercredi le 24 novembre. Il y aura de la musique, du chant et même de la tire.

—Le secrétaire-trésorier de la Municipalité du Pas, le docteur H. H. Elliot, a donner sa démission à la dernière séance du conseil de ville. Son terme expire à la fin de l'année. Il pourrait y avoir une chance pour cette position, à une personne parlant le français et connaissant et parlant la langue anglaise comme il faut. Des soumissions seront demandées sous peu demandant un remplaçant au secrétaire sortant de charge.

—Les trains voyageant sur la ligne du chemin de fer de la Baie d'Hudson commencent à transporter l'acier pour la construction du pont au-dessus des Rapides du Manitou de la rivière Nelson. Une fois construit, ce pont sera un des plus beaux du Canada et certainement un des plus difficiles à construire. Ce pont, qui sera suspendu, passe au-dessus d'un courant très rapide et d'une profondeur jusqu'ici inconnue, personne n'ayant pu sonder cette abime.



—A M. et Mme J. D. Bénard, une fille née lundi.

—A M. et Mme J. R. Joyal, une fille née le 18.

—A M. et Mme P. Provençal, une fille née la semaine dernière.

—M. Pierre Rocher et sa famille arrivait de St. Brieux, Sask., par le train de samedi. C'est son intention de passer l'hiver dans nos parages.

BIBLIOGRAPHIE

Ne manquez pas de lire
la 50e Edition de
L'Almanach Rolland
Agricole, Commercial et des Familles pour 1916

L'Almanach Rolland Agricole, Commercial et des Familles ayant maintenu depuis son apparition une vogue toujours croissante, arrive, avec l'année 1916, à sa Cinquantième Edition (Noces d'Or), couronné du brillant diadème d'une renommée sans égale et d'un mérite incontestable.

Cette édition contient, outre le calendrier ordinaire des almanachs, des éphémérides, de précieux renseignements ainsi que plusieurs récits très intéressanst par des auteurs canadiens connus de nos lecteurs assidus de l'Almanach tels que :

La Maison Maudite, par R. Girard; Complications Sentimentales, par A. D. DeCelles; Le R'sort à Médard, pa A. Bourgeois.

Publié par la Compagnie J. B. Rolland & Fils, No. 53, rue St-Sulpice, Montréal. Prix 15 cents l'exemplaire, franco par la malle 20 cents.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Chez Nous ET autour de Nous

Assemblée publique ce soir à l'Hôtel-de-Ville, convoqué par M. l'échevin Beaupré.

M. Léon Gandet, en charge du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, au Fort Alexandre, est en voyage en cette ville, par affaires.

M. Lévi Courchène, de St. Adolphe, est parti ce matin pour une promenade dans la province de Québec.

Mesdames Elie Genthon et Alfred Vermette sont de retour d'un voyage de quelques jours à Ashern Man.

M. Norman Gingras, de Walhalla Nord, Dakota, est en visite en cette ville.

Il est question pour les gouvernements des différentes provinces de l'Ouest de faire un arrangement par lequel chaque province réciproquerait, moyennant rétribution, le service de ses institutions pour aveugles, sourds-muets, tuberculeux, etc.

Le prix de la gasoline continue de monter. Il n'est pas difficile de trouver dans la guerre la cause de cette saute de prix. On peut dire la même chose pour de nombreux articles de pharmacie.

Il se confirme de plus en plus qu'un grand nombre de souscripteurs à l'Emprunt National Canadien, sont des particuliers possesseurs de faibles économies.

Sir Daniel McMillan a été nommé président de l'Organisation Provinciale chargée de s'occuper des blessés de la guerre. Les autres membres du comité sont: le maire Waugh, M. A. M. Nanton, J. H. Ashdown, George W. Allne, G. V. Hastings et J. S. Wilmot.

Le Club Canadien—M. Jules Villeneuve du *Club Canadien*, a été condamné à $50.00 d'amende la semaine dernière pour avoir vendu de la boisson sans licence. Le paiement de l'amende a été suspendu, car la Défense porte son cas devant la Cour d'Appel.

Le préfet et les conseillers de la municipalité d'Assiniboia viennent de préparer des règlements dans le but d'augmenter leurs salaires. Le préfet recevra à l'avenir $500.00 et les conseillers $250 par année.

Le Barreau du Manitoba vient de s'enrichir de deux femmes avocats !

Séance au Couvent de Jésus et Marie, vendredi le 3 courant.

SACRE-COEUR

Jeudi dernier, 25 courant, à l'occasion de la Sainte Catherine, les enfants de Marie (qui sont encore loin de l'âge où elles devront la coiffer) ont fait passer une soirée délicieuse à une nombreuse assistance (la grande salle de l'Ecole était comble) en interprêtant, d'une façon vraiment artistique, la charmante et comique pièce qui a pour titre : "Le Laquais de Madame" et dont le programme suit :

PROGRAMME

Piano Solo—"Rigoletto" .. ..Listz
Mlle A. Dostert

Comédie—"Le Laquais de Madame."

1er ACTE

Personnages

Mme Jourdain—Mlle T. Hamel.
Angélique, Marianne, ses nièces—Mlles B. Olivier, S. Chauvière.
Dorine, servante—Mlle A. Patenaude.
Mlle Desrameaux, bel esprit—Mlle A. Richard.
Madame Orgaute, revendeuse à la toilette—Mlle Ant. Patenaude.
Madame Orgon, amie de Madame Jourdain—Mlle J. Turcot.
Nana, sa fille—Mlle C. Pomerleau.
Suzanne—Mlle A. Patenaude.

Solo de violon—"Sérénade" . Schubert
Mlle D. Cooper

II ACTE

Chœur—"Le vin des Gaulois"..Gounod
La Chorale

III ACTE

Chant final : "O Canada."

Il est inutile de dire que cette soirée, où le rire a régné en maître, a été un véritable succès, il suffit de dire tout simplement qu'elle a été une "Soirée du Sacré-Cœur."

Comme mérite il faudrait que je nomme tous les personnages de la pièce l'un après l'autre, car toutes ces demoiselles se sont acquitté de leur rôle dans la perfection avec un naturel digne de tout éloge.

Mlle A. Dostert, qui tenait le piano, a exécuté comme ouverture "Rigoletto" avec sa maestria habituelle d'artiste.

Mlle D. Cooper, élève du professeur C. Couture, nous a tenu sous le charme de son archet dans sa brillante exécution de "Sérénade" de Schubert, et après un rappel avec "Souvenir" de Dradla. Toutes nos félicitations au professeur Camille Couture, car. chaque fois qu'il nous présente une de ses élèves, c'est une nouvelle artiste qui se révèle.

Monsieur Poitras, le dévoué et habile maître de chapelle du Sacré-Cœur, nous a enthousiasmés avec sa chorale dans "le vin des Gaulois" et, après rappel, dans "le chapeau de Paille", bravo pour la chorale du Sacré-Cœur.

Monsieur le professeur J. E. R. Pépin, organiste du Sacré-Cœur, a tenu le piano pour les chœurs avec son talent bien connu. Merci à tous pour tout le plaisir qu'ils nous ont procuré et merci pour l'Ecole qui a bénéficié de ce grand et légitime succès.

A quand la prochaine ?

Communiqué.

ST. JEAN-BAPTISTE DE WINNIPEG

N'oubliez pas que son prochain concert-boucane doit avoir lieu dans les salles de l'Ecole du Sacré-Cœur, coin Bannatyne et Lydia, le lundi, 6 décembre, à 8 heures p.m.

Le prix d'admission n'est que de 25 cents, qui procurera, non seulement l'avantage de distribution de rafraîchissements, sandwich, tabac, cigares et cigarettes, mais le grand plaisir d'entendre une attrayante conférence faite par Monsieur H. Lacerte, avocat, et ensuite le patriotique but de se réunir et de se compter pour que les aspirations communes ne s'en aillent pas en fumée comme les rêves que l'on pourrait former dans un simple concert-boucane. Tous le comprendront et n'oublieront pas le rendez-vous du lundi 6 décembre à 8 heures p.m., dans les Salles de l'Ecole du Sacré-Cœur, où le mot d'ordre sera 'Amitié et Fraternité.'

Communiqué.

Aux Canadiens-Francais

"Mes amis, nos compatriotes, des milliers des vôtres se battent de l'autre côté des mers; des amis, des parents, des êtres qui vous sont chers sont engagés dans un combat de vie et de mort pour la plus noble des causes, le triomphe de la civilisation chrétienne, et la libération des peuples du joug militaire."

"Si la lutte était plus proche de vos foyers, vous seriez tous debout, le fusil au bras, et vous vous lanceriez dans la mêlée; laissez votre imagination se transporter dans un coin des Flandres, et parcourez des yeux ces tranchées sombres, où, l'œil ardent et plein d'enthousiasme, sous un ciel sillonné de balles et d'obus, des soldats décorés de la feuille d'érable endiguent les hordes barbares du peuple qui veut subjuguer l'univers. Si vous étiez là.... Combien des vôtres tombés sur le champ de bataille ne vengeriez-vous pas ? Combien de balles ennemies n'empêcheriez-vous pas de partir pour décimer les votres ? Si vous aviez été à Saint-Julien; si vous aviez été à Langemark; si vous aviez vu l'enthousiasme délirant de vos troupes et l'entrain avec lequel ils ont répondu au commandement de leurs officiers : CANADIENS-FRANÇAIS, DEBOUT ET TENEZ VOS TRANCHEES."

Vous auriez compris que c'était bien le CANADA que nous avions tous dans le cœur et dans la pensée. Nous avons tenu bon, et pendant que nous tombions les uns après les autres, décimés sous le feu ennemi, inconsciemment à travers les mers, nous appelions notre patrie à notre SECOURS.

Cet appel de nos troupes se renouvelle, depuis, tous les jours. Venez avec nous à leur secours. JEUNES GENS, levez-vous, enrôlez-vous. Préparez-vous à prendre part à cette randonnée glorieuse, où deux cent mille Canadiens partiront des frontières de Flandres pour aller planter le drapeau de votre pays dans Berlin.

Enrôlez-vous dans un bataillon Canadien-Français, à Saint-Boniface.

Lieut. C. E. DUMONTIER,
Officier de Recrutement,
Saint-Boniface, Man.

Tel. Main 2009.

UN CHIFFRE SATISFAISANT

Les rapports des banques pour le mois de novembre montrent une augmentation de $100,000,000 sur le mois de novembre 1914.

LE FONDS PATRIOTIQUE

Il faut féliciter la Convention des Municipalités d'avoir suggéré au gouvernement de la province l'imposition d'une taxe pour alimenter le Fonds Patriotique. Avec cette loi chacun paiera sa juste proportion. Réparti sur tous les propriétaires cet impôt ne sera pas très lourd. Tandis que, à l'heure actuelle, ce sont ceux qui sont généreux qui payent. Et les *peignes* gardent pour eux leur argent. Notre pays a le devoir strict de pourvoir au besoin des familles dont les chefs ou les enfants sont partis pour la guerre. Que tout le monde y mette la main chacun dans une juste mesure.

LES USINES DE TRANSCONA

Ces immenses usines vont devenir fabrique d'obus — au moins pour le temps de la guerre.

LA GUERRE

Paris, 25.—Violents et nombreux combats d'artillerie, surtout dans l'Artois, et en Belgique, entre Dixmude et Nieuport, et Nordschoote et Steanstrate.

* * *

Les Italiens rendent intenable la position de la forteresse autrichienne de Gorizia.

* * *

La Grèce accède aux demandes des Alliés; la Roumanie penche du côté des Alliés; la résistance serbe se maintient.

* * *

En Asie-Mineure les Anglais ne sont plus qu'à 18 milles de Bagdad.

* * *

Paris, 26.—Bulletin: "Il n'y a rien d'important à noter."

Joffre demande à la nation française de souscrire à l'emprunt national "qu'il appelle l'emprunt de la victoire."

* * *

La position des Russes s'améliore à Riga; les Allemands abandonnent la ville de Mitau, qui formait leur base.

* * *

En Serbie la ville de Monastir tient encore contre les Bulgares. La Russie et l'Italie imitent la France et l'Angleterre et envoient des troupes.

* * *

Paris, 27—Canonnade intermittente sur tout le front, surtout en Argonne où les Français font sauter un magasin de munitions.

* * *

En Belgique les Anglais repoussent une attaque.

* * *

Les Bulgares abandonnent pour le moment au moins leur course sur Monastir et se tournent vers les Français. Les Russes massent une armée près de la frontière de Roumanie. Les Alliés après avoir réglé leurs affaires avec la Grèce, négocient maintenant avec la Roumanie.

* * *

Les Turcs reculent contre les Anglais en Mésopotamie.

* * *

Paris, 29.—Combats d'artillerie surtout sur le front ouest, et sur le front est.

* * *

On rapporte que les Italiens se sont emparés de la forteresse autrichienne de Gorizia; mais ce n'est pas confirmé.

* * *

La Roumanie interdit le Danube aux Allemands; elle est de plus en plus favorable à l'Entente. L'Entente est obligé d'adresser une nouvelle note comminatoire à la Grèce qui parlemente toujours.

* * *

Le gouvernement canadien réquisitionne pour le gouvernement Impérial, 15,000,000 de minots de blé actuellement dans les élévateurs de Fort-William et de Port Arthur.

* * *

Paris, 30.—Tout est relativement calme depuis deux jours sur les fronts ouest et est.

* * *

Londres.—Les Serbes ont évacué la ville de Monastir. L'armée serbe a retraité en bon ordre. Des tempêtes arrêtent temporairement les opérations de ce côté.

* * *

Ottawa.—Les usines de Transcona sont louées à une puissante compagnie qui fera des obus.

* * *

Paris, 1er.—Combats d'artillerie, de grenades et de mines sur le front ouest.

* * *

Les Russes repoussent les Allemands un peu plus loin sur la rivière Dvina.

* * *

La bataille fait rage entre Italiens et Autrichiens autour de Gorizia.

* * *

Les Serbes ont retraité en Albanie et essaieront de se réorganiser. Les négociations avec la Grèce sont laborieuses; on prête maintenant à la Roumanie le dessein d'interdire le Danube aux Russes.

NOUVEL AVOCAT

M. Louis Bétournay, de cette ville, vient d'être admis à la pratique du droit. Le nouvel avocat voudra bien accepter toutes nos félicitations; on peut dire qu'il a du *droit* dans les veines puisque son grand-père était juge de la Cour Supérieure et puisque son père, greffier en chef de la Cour de Comté du Manitoba, est reconnu comme une autorité dans la jurisprudence qui relève de ses fonctions.

Assemblée de recrutement

M. le lieutenant Dumontier a tenu la semaine dernière une très fructueuse assemblée à St-Eustache. D'après un journal de Winnipeg 25 recrues se sont présentées. M. l'abbé Bastien, curé de la paroisse, a adressé la parole à l'assemblée.

Noces de Porcelaine

Dimanche dernier les amis de monsieur et madame Irénée Benoît ont été leur offrir un cadeau—un service à thé—à l'occasion du 20ème anniversaire de leur mariage. Le comité des dames de la Société des Artisans Canadiens-Français a participé à cette fête de famille.

Monsieur et madame Benoît reçurent leurs hôtes avec la plus charmante amabilité; on passa une veillée des plus agréables.

FEU Mme DUPERRE

Vendredi dernier ont eu lieu à la cathédrale les funérailles de madame Veuve Duperré, de l'Hospice Taché. Ces funérailles ont été, par le nombre de ceux qui s'y donnèrent rendez-vous, un hommage aux qualités de cette modeste mais si vaillante chrétienne.

Célébrait la messe: Mgr Dugas, protonotaire apostolique; diacre, M. l'abbé Prud'homme; sous-diacre, M. l'abbé Joubert.

Les porteurs étaient: l'Hon. juge Prud'homme, M. L. N. Bétournay, M. T. Pelletier, M. H. Béliveau, M. P. Gosselin et M. Jos. Coutu; des dames de la Société de Ste-Anne: mesdames C. A. Lemieux, L. Laurendeau, L. Gagné, et C. A. Gareau, tenaient les cordons du poële.

Dans la nef on notait un personnel nombreux des communautés religieuses et une affluence notable des familles de la ville. Depuis de longues années, en effet, madame Duperré s'occupait d'œuvres de charité à l'Hospice Taché; dans de nombreuses familles on connut autrefois son dévouement au soin des malades et attachement pour les foyers qui réclamaient ses services.

THEATRES

Walker.—Cette semaine les vues animées "The Birth of a Nation"; ces vues sont remarquables, un orchestre de 30 musiciens joue durant les représentations de 2.30 à 4.45 et de 8.30 à 10.45. La semaine dernière la salle était comble chaque soir; les billets se vendent d'avance pour cette semaine. Semaine prochaine: mélodrame, "Crumpy" par M. Cyril Maude, acteur anglais. Lundi prochain, M. Maude joue au profit de l'Association des "Returned Soldiers"; prix, de $2.00 à 25c.

A l'*Orpheum*, rue Fort—Vaudeville; matinées à 2.15 hrs. et le soir à 8.15 hrs.; le guichet aux billets est ouvert de 10 a.m. à 9 hrs. p.m. On peut retenir ses billets par téléphone, No. 698 Main. Prix: matinée 25c; soir, 15, 25, 35, 50, 75 cts. Programme pour la semaine prochaine :

Au premier plan du programme, Mlle Eva Gauthier, nièce de sir Wilfrid Laurier, fera entendre du chant qu'elle a recueilli dans son voyage à Java; Eva Taylor et Lawrence Grattan, drame; "A Happy Combination", par Chs. Howard, Kernan Cuppe et Margaret Taylor; Harry Mayo et Tally Mayo, chant et musique sur différents instruments, mandoline, violon, banjo, etc.; James Dutton et sa troupe, acrobates; Queenie Dunedin, dans "The Variety Girl."

Dominion, Ave. Portage Est, Téléphone M. 4212.—Acteurs permenents; matinées: les mardis, jeudis, samedis. Prix: 25c; le soir, les prix sont 15 à 50 cts. Le programme de cette semaine :

"The Great Divide," drame de W. V. Moody; la semaine prochaine: "Seven Days."

Vaudeville Pantages, rue Market Est. Téléphone No. 660 Main ; trois représentations par jour, à 2.30 hrs., 8 hrs. et 9.30 hrs. p.m. Prix: de 10 à 25 cts. Programme pour la semaine prochaine :

La semaine prochaine il y aura un programme spécial de chants et musique; comédiens et acrobates.

Ce que l'on pense de la France en Angleterre

(Suite de la 1ère Page)

de la troisième semaine d'août, ses armées de frontière étaient massées le long de la Sambre et de la Meuse. Une autre armée couvrait Verdun au nord. Le général Joffre résolut de devancer l'attaque sur Nancy, estimant que des progrès français en Lorraine pourraient retarder les corps bavarois qui, dans le cas contraire, iraient peut-être appuyer l'attaque sur la Meuse. L'offensive paraissait être la meilleure manière de défendre la frontière orientale de la France.

LA SITUATION AU 23 AOUT

Tels étaient, dans la troisième semaine d'août, les éléments du problème que les Français avaient à résoudre.

On sait ce qui se passa. Les quatre corps de la IIe armée, de Castelnau, comptant le fameux 20e corps commandé par le général Foch, franchirent la frontière dans la direction de Metz, tandis que la Ire armée, commandée par Dubail, occupait les crêtes des Vosges.

Le 19, les Français étaient à Sarrebourg, des deux côtés du chemin de fer de Metz à Strasbourg, et débouchaient par toutes les vallées.

Ils furent arrêtés le lendemain. Les Bavarois de Metz heurtèrent rudement l'aile gauche des Français entre Pont-à-Mousson et Château-Salins. Ils l'enfoncèrent. Tout le centre et la droite durent être ramenés en arrière pour suivre ce mouvement. Deux jours plus tard, les Allemands étaient à Lunéville et faisaient porter leur effort sur le Grand Couronné de Nancy, la dernière défense de la frontière de l'est. Le 23 août, commença la bataille de Nancy sur un front allant de Pont-à-Mousson à Saint-Dié.

Le dimanche 23 août, le général Joffre avait à faire face à une situation qui était la plus critique qu'ait connue depuis Sedan l'histoire de son pays.

L'avalanche était lancée maintenant contre la ligne de la Sambre et de la Meuse et elle était beaucoup plus formidable que les plus pessimistes ne l'avaient supposé. L'aile droite allemande avec Kluck et Bülow, qu'on *croyait forte de six corps* au plus, n'en *comptait pas moins de neuf.* Namur était tombé. Ses forts avaient été pulvérisés par les grands canons qu'imprudemment on avait laissés s'approcher. *Une nouvelle armée inattendue, celle des Saxons* avec von Hausen, avait forcé la Meuse et percé le centre des alliés. Les forts de la frontière étaient inutiles; les troupes massées pour la garder étaient repoussées, tandis qu'en Lorraine les Bavarois, enivrés par leur victoire, menaçaient de tourner le flanc de toutes les armées du Nord et de couper leurs communications avec les réserves et avec la capitale. Paris devenait accessible par le nord, sa défense à l'est était compromise. A un moment, on put croire que les prédictions les plus pessimistes se réaliseraient et qu'après avoir perdu les lignes de la frontière et Paris, les alliés devraient livrer bataille dans le sud-ouest de la France après s'y être retranchés comme les Anglais à Torres-Vedras.

Il n'était pas possible de faire donner les réserves. Elles étaient là, en Alsace, en Bourgogne et derrière Paris. Mais le temps manquait.

Les réserves ne pouvaient aller au front: le front devait reculer jusqu'à elles. Telle est en une phrase l'explication de ce qui se passa entre le 23 août et le 5 septembre.

LA GRANDE RETRAITE

Frédéric II a dit que la conduite d'une bonne retraite en face d'un ennemi victorieux est la plus difficile des opérations de guerre.

S'avançant avec une effroyable vitesse, l'armée allemande menaçait d'envelopper l'aile gauche des alliés. Leur centre était percé sur la Meuse. A tout moment ils pouvaient apprendre que leur aile droite était tournée en Lorraine et que l'ennemi s'avançait derrière leurs lignes, en Champagne.

En un tel moment, les combinaisons stratégiques méditées à loisir en temps de paix ne pouvaient être d'aucun secours. Il n'y avait rien à faire qu'à battre en retraite, rapidement, désespérément, jusqu'à ce qu'on ait atteint une ligne où la résistance devint possible. *Durant cette période de la crise, le général Joffre se montra à la hauteur de la situation. Un esprit moindre aurait profité de succès locaux, comme à cette période de la crise, le général Joffre démontra que, si l'heure était venue, l'homme nécessaire était là.... !* celui de Guise, pour tenter de résister; ou bien, obstiné dans son premier plan, il eût essayé d'attendre les réserves qui seraient certainement arrivées trop tard. Le généralissime français eut le courage d'exécuter son programme avec une impitoyable rigueur et de découvrir Paris lui-même dans sa manœuvre d'audacieuse défensive. On ne devait désespérer de rien, pourvu que Castelnau tint bon devant Nancy.

(*A suivre*)

BUREAU DES TERRES DU DOMINION, DISTRICT DE WINNIPEG

AVIS

Avis public est par les présentes donné que le et après le 17ème jour de décembre 1915, les terres à culture suivantes seront mises à la disposition du public qui voudrait faire ses entrées comme Homestead.

Township	Rang	Meridien
38	17	W. of P.M.
15	15	E. of P.M.

Excepté les terres d'Ecole et les terres de la Cie de la Baie d'Hudson, et les Iles dans le lac Winnipegosis.

Daté à Winnipeg, le 15ème jour de novembre 1915.

L. RANKIN.
Agent des Terres du Dominion.

4-6

Nos abonnés en retard voudront bien nous faire parvenir sans plus de délai les montants qu'ils nous doivent pour le service du journal.

PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer, Maisons à vendre, Terrains à vendre ou à acheter, Servantes demandées, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Chambre et pension, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé, Perdu.

25 cts le pouce par insertion.

Demandée—Une personne pour prendre soin d'une vieille personne, et prendre soin du haut de la maison. Salaire élevé, 147 Provencher avenue, St-Boniface.

A louer—Suite de 3 chambres, chambre de bain privée, dans le Bloc *Manitoba.* Possession au 15 décembre 1915. S'adresser au *Manitoba* 42 Ave. Provencher.

A vendre.—File complète du *Manitoba*, depuis les 14 dernières années. S'adresser au bureau du *Manitoba*.

A échanger.—On demande ferme a échanger pour lots de ville, bâtie où non bâtie. S'adresser au bureau du *Manitoba*.

Servante. — On demande une servante. S'adresser à Madame Lemay, No. 169 rue Dumoulin, St-Boniface. 3-5

A louer—Une maison semie-moderne sur la rue Victoria. S'adresser aux bureaux du *Manitoba*.

